6D2

Plan de la fiscalité de l'urbanisme

(PUP, TAR et PFAC)

PLU Plan Local d'Urbanisme de la Farlède

HABITAT / DÉPLACEMENTS / AMÉNAGEMENT / ÉCONOMIE / ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE

plan édité le 18 octobre 2022

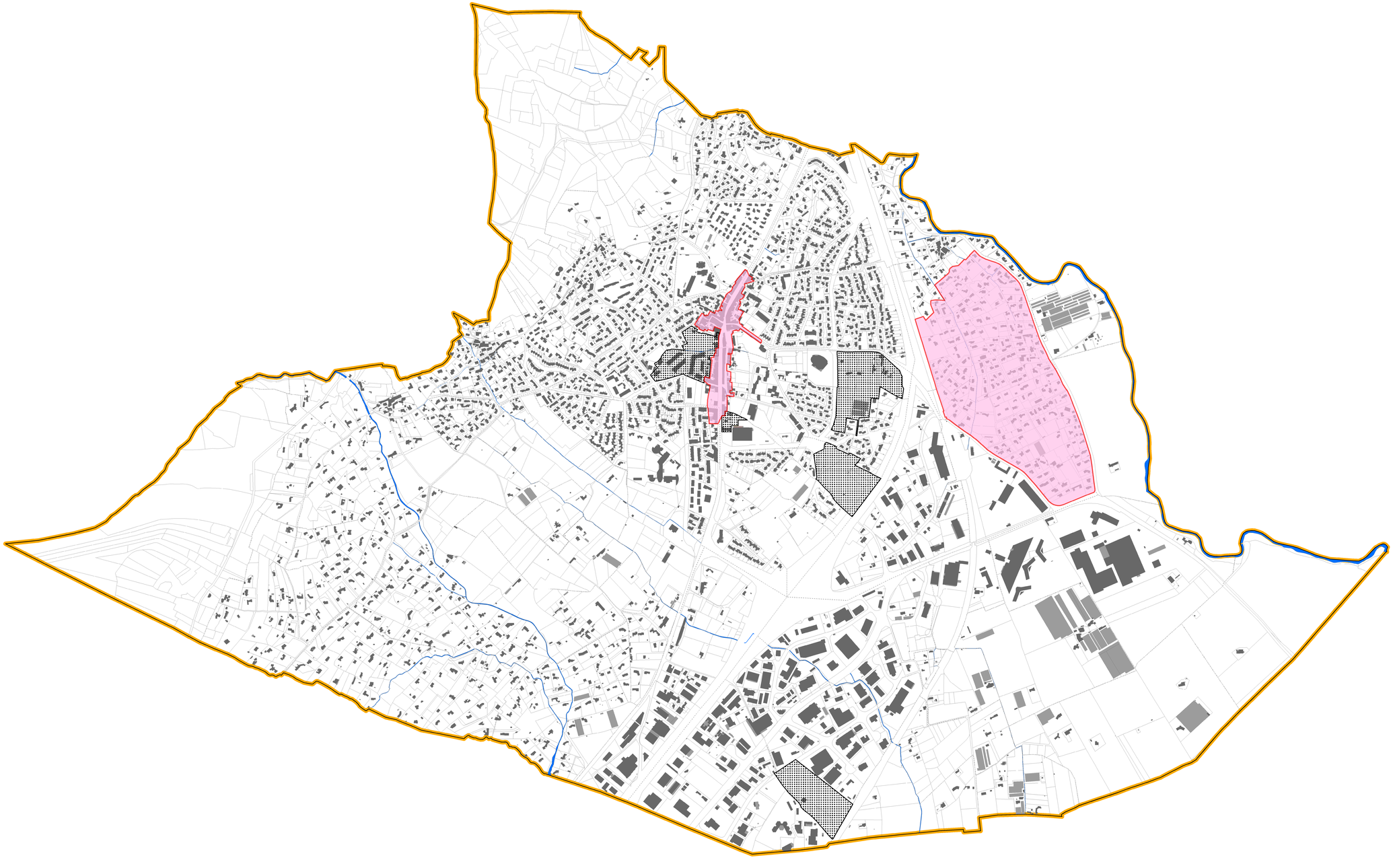

- Périmètre de projet urbain partenarial (PUP)
- Périmètre de la taxe d'aménagement
- Secteur pour le financement de l'assainissement collectif (pfac) (toute la commune)

** Se reporter sur les plans annexés aux délibérations instaurant les périmètres*

N
W E
S

1 : 4 000 ème

0 100 200 400 mètres

CITADIA